

---

*L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-trois du mois de février à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Blain, les membres du conseil communautaire de la Région de Blain, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi dix-sept du mois de février deux mille vingt-deux.*

---

**En présence de :**

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

**Excusés ayant donné procuration :** M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRÉ), Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron (donne pouvoir à Mme SHAMMAS).

**Secrétaires de séance :** M. Jean-Michel BUF et Mme Anne CARRE

Début de séance : 19h40

---

## **I. FINANCES, MARCHES PUBLICS ET CONTRACTUALISATIONS**

---

### **▪ FINANCES – Débat d’Orientation Budgétaire (délibération n°CC2022 02 01)**

La présente délibération a pour objet d’acter la tenue du débat d’orientation budgétaire relatif à l’exercice 2022, sur la base du rapport d’orientation budgétaire 2022. Le rapport d’orientation budgétaire intègre également une analyse prospective 2022 -2026 du budget principal et des budgets annexes. Cette prospective comprend les projets identifiés dans le cadre du projet de territoire et correspond au plan de mandat.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de la tenue du débat d’orientation budgétaire relatif à l’exercice 2022, sur la base du rapport d’orientation budgétaire 2022. **UNANIMITE 26 voix POUR**

## II. ENVIRONNEMENT

---

- **GEMAPI - Avance sur participation statutaire de la Communauté de Communes de la Région de Blain au Syndicat Chère-Don-Isac (SCDI) pour l'année 2022 (délibération n°CC2022 02 02)**

La présente délibération a pour objet d'approuver la mise en place d'une avance sur la participation annuelle versée au syndicat Chère-Don-Isac à hauteur de 50% de la participation annuelle 2021.

*Le Conseil Communautaire autorise le versement d'une avance sur participation d'un montant de 51 490 € au bénéfice du Syndicat Chère-Don-Isac. UNANIMITE 26 voix POUR*

## III. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

---

- **URBANISME – Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Le Gâvre : Bilan de la concertation et approbation (délibération n°CC2022 02 03)**

La présente délibération a pour objet de tirer le bilan de la concertation, avec les personnes publiques associées et la population, et d'approuver la modification simplifiée telle que présentée.

*Le Conseil Communautaire prend acte du bilan de la concertation telle qu'exposée et approuve la modification simplifiée n°3 du PLU de Le Gâvre telle que présentée dans le dossier d'approbation. UNANIMITE 26 voix POUR*

## IV. ADMINISTRATION GENERALE

---

- **RESSOURCES HUMAINES - Primes & indemnités – Mise en place d'une allocation forfaitaire de télétravail (délibération n°CC2022 02 04)**

La présente délibération a pour objet de mettre en place l'allocation forfaitaire de télétravail, optionnelle, dans la Fonction publique territoriale. Elle modifiera la délibération n°2020-12-10 du 9 décembre 2020 portant instauration du télétravail dans la Communauté de communes. Cette dernière prenait en charge la fourniture du matériel (informatique, téléphonie) mais ne prévoyait pas la prise en charge des dépenses inhérentes à l'utilisation de matériels électriques ou toutes autres dépenses générées par la présence de l'agent à son domicile qu'il n'aurait pas eu en présentiel dans sa structure professionnelle.

*Le Conseil Communautaire a décidé de ne pas autoriser la mise en œuvre de l'allocation forfaitaire de télétravail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, 8 voix POUR – 17 voix CONTRE – 1 ABSTENTION*

## V. INFORMATION AU CONSEIL

---

- **Délégations à la Présidente**

**Décision n°2022-01 – Adhésion au CAUE 44 pour l'année 2022 pour un montant de 480 €.**

- **Délégations au Bureau Communautaire**

**Délibération n°2021-12 – Modification des Conditions Générales de Location et d'Utilisation du dispositif VELILA.**

Fin de séance : 21h50

**TABLEAU DES DELIBERATIONS :**

N° DELIBERATION	OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
CC 2022 02 01	FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 voix POUR
CC 2022 02 02	GEMAPI - AVANCE SUR PARTICIPATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN AU SYNDICAT CHERE-DON-ISAC (SCDI) POUR L'ANNEE 2022	J-M BUF	UNANIMITE 26 voix POUR
CC 2022 02 03	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME – Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Le Gâvre : Bilan de la concertation et approbation	P. CAILLON	UNANIMITE 26 voix POUR
CC 2022 02 04	RESSOURCES HUMAINES - Primes & indemnités – Mise en place d'une allocation forfaitaire de télétravail	R. SCHLADT	8 voix POUR 17 voix CONTRE 1 ABSTENTION

Fait le 23 février 2022 à Blain

**Rita SCHLADT,**  
Présidente,

